



**STORES &  
FERMETURES  
GROUP**

CRÉATEUR DE CONFORT

# **GUIDE D'ENTRETIEN ET DE GARANTIE**

**Toile SOLTIS  
by  
SERGE FERRARI**

Guide d'entretien  
et de nettoyage



## Sommaire

<b>Guide d'entretien et de nettoyage Soltis</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Généralités</b> .....	<b>3</b>
1.1. Objet .....	3
1.2. Domaine d'application .....	3
<b>2. Conditions d'entretien des membranes composites Soltis</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Contrôles</b> .....	<b>4</b>
3.1. Contrôles périodiques .....	4
3.2. Contrôles particuliers .....	4
<b>4. Procédés de nettoyage</b> .....	<b>4</b>
4.1. Nettoyages périodiques .....	4
4.2. Procédures de nettoyage .....	5
4.2.1. Avec le détergent Cleaner 500 .....	5
4.2.2. Avec le détergent Formule S .....	5
4.2.3. Nettoyages particuliers .....	6
<b>5. Procédés et agents de nettoyage exclus pour les membranes composites Soltis</b> .....	<b>6</b>
<b>Particularité de nettoyage Soltis Safe SK 20</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Dépôts de poussières</b> .....	<b>7</b>
<b>2. Dépôts non poussiéreux - tâches</b> .....	<b>7</b>
<b>Annexes : Fiches techniques détergents</b> .....	<b>8</b>
<b>Détergent Cleaner 500</b> .....	<b>8</b>
<b>Détergent Formule S</b> .....	<b>9</b>

# Guide d'entretien et de nettoyage Soltis

## 1. Généralités

### 1.1. Objet

La présente notice a pour objet de définir :

- les conditions d'entretien des membranes composites **Soltis**,
- les contrôles standard,
- les procédés de nettoyage requis,
- les procédés de nettoyage exclus.

### 1.2. Domaine d'application

Les membranes composites **Soltis**, destinées à la protection solaire des bâtiments, sont élaborées selon la technologie **PRÉCONTRAINTE Serge Ferrari** et bénéficient de tous les contrôles du système d'assurance qualité ISO 9001.

Utilisés à l'extérieur ou à l'intérieur sur des mécanismes de stores ou en installations fixes, leurs caractéristiques permettent aussi de couvrir de larges surfaces aussi bien en position verticale (façades) qu'en position horizontale (verrières, vérandas, balcons, terrasses).

Comme tous les matériaux haute performance, les membranes composites **Soltis** conservent leurs qualités avec un entretien conforme aux prescriptions données dans ce guide.

## 2. Conditions d'entretien des membranes composites Soltis

La nature composite des membranes **Soltis** (polyester, PVC) leur confère une très haute résistance aux agents climatiques et atmosphériques : vent, soleil, pluie, micro-organismes, poussières et pollutions diverses.

Les conditions d'entretien sont limitées aux opérations de :

- contrôles périodiques ou particuliers,
- nettoyages périodiques ou particuliers.

La périodicité et la nature des opérations de contrôle et de nettoyage dépendent essentiellement :

- de la position de travail de la membrane : en position verticale, les dépôts seront moins importants qu'en position horizontale,
- de l'exposition de la membrane aux précipitations climatiques (pluie, vent, grêle, neige) et organiques (feuilles, pollens, poussières),
- de la nature et de l'intensité des dépôts.

Le tableau ci-dessous donne la période moyenne recommandée exprimée en mois entre deux opérations d'entretien :

Position de la membrane	Précipitations légères		Précipitations fortes	
	Dépôts légers	Dépôts tenaces	Dépôts légers	Dépôts tenaces
Verticale	36 mois	24 mois	24 mois	12 mois
Horizontale	24 mois	12 mois	12 mois	6 mois

### **3. Contrôles**

#### **3.1. Contrôles périodiques**

Les contrôles périodiques consistent à effectuer une inspection visuelle de la membrane composite afin de s'assurer de sa conformité dans les conditions suivantes :

- absence de déchirures sur les bords et à l'intérieur du panneau,
- absence de pelage aux soudures,
- absence de dépôts épais sur la surface (feuilles mortes, insectes, cendres...).

Lorsqu'un signe d'anomalie est constaté, en informer le professionnel fabricant/installateur qui jugera des actions à mettre en œuvre.

#### **3.2. Contrôles particuliers**

Les contrôles particuliers consistent en une inspection de même nature que celle effectuée lors des contrôles périodiques. Il s'agit d'un diagnostic réalisé à chaud à la suite d'une contrainte exceptionnelle d'origine accidentelle ou fortuite.

Ces contraintes ont lieu lorsque les événements suivants se produisent :

- forte tempête avec vents extrêmes dans les limites supérieures (ou hors des limites) admises dans la zone,
- chutes de neige ou de grêle entraînant des charges dans les limites supérieures (ou hors des limites) admises dans la zone,
- chutes accidentelles de corps étrangers massifs, lacérants ou corrosifs.

### **4. Procédés de nettoyage**

#### **4.1. Nettoyages périodiques**

La périodicité de nettoyage est indiquée au chapitre «Conditions d'entretien».

Est considérée sale une membrane composite qui comporte des traces dont l'intensité est facilement perceptible et durable. Ces traces sont souvent le résultat d'une accumulation progressive de petites quantités de particules portées par les agents atmosphériques (vent, pluie, ruissellements).

Les membranes composites **Soltis** résistent particulièrement bien aux agents polluants pour deux raisons essentielles :

- leur texture très lisse comporte peu de micro-cavités susceptibles d'héberger durablement les dépôts,
- leur traitement de surface comporte un matériau anti-adhérent.

Toutefois, pour éviter une sédimentation des polluants, un nettoyage doit être effectué régulièrement.

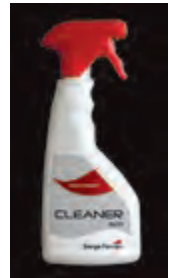
## 4.2. Procédures de nettoyage

**Serge Ferrari** propose et conseille deux procédures de nettoyage selon l'utilisation du détergent **Cleaner 500** ou du détergent **Formule S**.

### 4.2.1. Avec le détergent Cleaner 500

Le détergent **Cleaner 500** a été spécialement étudié pour le nettoyage des membranes composites **Soltis**. Prêt à l'emploi, déjà dilué, son conditionnement de 500 ml sous forme de spray facilite le nettoyage régulier nécessaire pour toutes les membranes exposées aux pollutions et intempéries.

Pour les informations détaillées sur le détergent **Cleaner 500**, voir la page 7.



Utilisation :

- Déployer entièrement la membrane composite **Soltis**.
- Mode d'emploi (voir au dos du flacon) :
  - Pulvériser le produit.
  - Laisser agir le produit 2 à 3 mn, selon le degré de salissure.
  - Frotter avec une brosse souple ou un chiffon.
  - Rincer à l'eau ou essuyer avec une éponge humide.
  - En cas de fort encrassement, renouveler l'opération.
  - Si le produit est appliqué sur d'autres matériaux, rincer à l'eau.
  - Laisser sécher la membrane composite **Soltis** à l'air libre en position déployée si les conditions météorologiques le permettent.

### 4.2.2. Avec le détergent Formule S

Le détergent **Formule S** est concentré et disponible en conditionnement de 20 kg ou 220 kg.

Pour les informations détaillées sur le détergent, voir la page 7.



Utilisation :

- Déployer entièrement la membrane composite **Soltis**.
- A l'aide d'une brosse douce non métallique, dépoussiérer la membrane composite **Soltis** en la lavant à l'eau claire sur les deux faces en commençant par la face la plus exposée aux salissures.
- Laver en utilisant le détergent :

Salissure	Concentration	Temp. d'eau
Légère	5 %	20 °C
Moyenne	10 %	20 °C
Tenace	10 %	20 °C

Toutes ces opérations doivent être effectuées en respectant les consignes d'emploi du détergent.

- Rincer abondamment à l'eau claire.
- Laisser sécher la membrane composite **Soltis** à l'air libre en position déployée si les conditions météorologiques le permettent.

### 4.2.3. Nettoyages particuliers

Certains dépôts peuvent être difficiles à enlever par le procédé de nettoyage décrit précédemment.

Il peut s'agir des substances suivantes :

- dépôts d'origine minérale : corps gras, goudrons, calcaires...
- dépôts d'origine végétale : feuilles, pollens, résines...
- dépôts d'origine animale : fientes d'oiseaux, insectes écrasés...

La nature de ces dépôts peut entraîner un échec au nettoyage classique et implique à d'autres procédés dont l'action sur la membrane composite **Soltis** peut être destructrice.

Aussi, avant de se lancer dans toute intervention, il sera prudent de bien évaluer la nécessité d'une telle opération et il faudra alors faire appel à un professionnel.

## 5. Procédés et agents de nettoyage exclus pour les membranes composites Soltis

La résistance chimique des membranes composites **Soltis** aux agressions dépend de nombreux facteurs tels que :

- l'état des agents chimiques (solide, liquide ou gazeux),
- la température,
- la concentration,
- la durée de contact.

Dans certains cas, un mélange d'agents peut provoquer un résultat négatif alors que chaque agent est inoffensif.

De ce fait, sont rigoureusement exclus :

- les procédés de nettoyage suivants :
  - abrasifs de toutes natures : poudres, pâtes, liquides, éponges abrasives etc.,
  - générateurs de vapeur pressurisée,
  - générateurs d'eau sans haute pression.
- les produits chimiques organiques suivants :
  - acétone, essence, benzène, fuel, kérosène, perchloréthylène, térébenthine, toluène, trichloréthylène, pétrole, THF, acétate d'éthyle, eau oxygénée, etc.
- les produits chimiques inorganiques suivants :
  - ammoniac, acide nitrique, acide sulfurique, acide acétique, acide chlorhydrique, soude, soude caustique, eau de javel, etc.

## Particularité de nettoyage Soltis Safe SK 20

### 1. Dépôts de poussières

- Poussières visibles, issues de courants d'air ou de travaux ponctuels.
- Ne pas frotter les poussières et ne pas utiliser de liquide qui incrusterait les dépôts encore pulvérulents.
- Nettoyage à sec impératif.

Trois propositions :

- Balayer avec un pinceau, balayette ou brosse à poils très souples et doux (type brosse à chaussures) sans frotter le **Soltis Safe SK 20**.
- Souffler (pression) de l'air filtré ne contenant aucune trace d'humidité ou autre type de gouttelettes pouvant tâcher le **Soltis Safe SK 20**.
- Aspirer (dépression) avec un débit d'air faible en évitant de faire frotter la buse d'aspiration risquant de marquer le **Soltis Safe SK 20**.

### 2. Dépôts non poussiéreux - tâches

En cas de tâches sur le **Soltis Safe SK 20**, il convient d'utiliser selon le cas de l'eau, de l'alcool à brûler ou de l'éthanol. On pourra également utiliser le **Cleaner SK 500**.

Attention, des auréoles peuvent subsister suite à cette opération de nettoyage selon la nature et l'ampleur des traces ou tâches à éliminer.

Toujours humidifier un chiffon doux pour procéder à l'élimination des tâches.

Ne jamais détremper le **Soltis Safe SK 20**.

Nous conseillons de procéder à un premier essai de nettoyage avec de l'eau propre avant d'utiliser les autres liquides proposés.

Dans le cas de l'utilisation du **Cleaner SK 500**, un rinçage à l'eau est obligatoire après nettoyage.

Veiller à ce que le textile soit parfaitement sec avant toute autre opération.

L'application de ces produits de nettoyage se fera au moyen d'un chiffon doux, incolore et en coton.

Il est important de noter que l'usage de brosses et produits abrasifs est interdit.

Ne pas utiliser de white-spirit.

D'une manière générale, l'usage de solvants ou produits de nettoyage est à proscrire.





## **Annexes : Fiches techniques détergents**

### **Détergent Cleaner 500**

#### **Mode d'utilisation**

1. Pulvériser le produit.
2. Laisser agir le produit 2 à 3 min. selon le degré de salissure.
3. Frotter avec une brosse souple ou un chiffon.
4. Rincer à l'eau ou essuyer avec une éponge humide.
5. En cas de fort encrassement, renouveler l'opération.
6. Si le produit est appliqué sur d'autres matériaux, rincer à l'eau.



#### **Précautions d'emploi**

S02 : Conserver hors de la portée des enfants.

S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette du flacon.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Biodégradable > 90 % - Non nocif pour l'environnement.

#### **Conditionnement**

Carton de 12 flacons de 500 ml : réf 105

#### **Stockage**

En local hors gel.

#### **Conservation**

Plusieurs années dans l'emballage d'origine fermé.

**Toute utilisation en dehors des présentes dispositions ne saurait engager notre responsabilité.**

## Annexes : Fiches techniques détergents

### **Détergent Formule S**

#### **Mode d'utilisation**

Manuel :

- concentration : 1 à 10% du **détergent Formule S**
- température : 20 à 50°C

Monobrosse :

- concentration : 1 à 5%

#### **Description**

Produit légèrement alcalin sans soude ni potasse. Formule hypoallergénique.

#### **Précautions d'emploi**

- Port de gants recommandé en cas d'utilisation intensive.
- Après contact avec la peau se laver avec de l'eau et s'essuyer.
- Utilisation manuelle possible.
- Rinçage obligatoire après emploi.

Biodégradable. Pas de bioaccumulation dans les sols ou l'atmosphère.

#### **Conditionnement**

20 kg - réf. 0101

220 kg - réf. 0102

#### **Stockage**

En local hors gel.



Toute utilisation en dehors des présentes dispositions ne saurait engager notre responsabilité.

## Garantie limitée de 5 ans

Applications : stores, vérandas et ombrages fixes

Elaborés selon la Technologie Serge Ferrari et bénéficiant du système d'Assurance Qualité ISO 9001, les matériaux composites souples ci-dessus sont garantis 5 ans pour les applications citées.

### 1) Garantie

Sont garantis contre toute dégradation anormale de leurs caractéristiques essentielles dans le cadre d'une utilisation normale :

- Résistance à la rupture au moins égale à 85 % de sa valeur d'origine pour les stores à enroulement,
- Évolution colorimétrique uniforme dans le temps,
- Résistance au feu telle que précisée dans le document technique d'origine.

### 2) Exclusions

La garantie est exclue si le vice provient :

- De défauts imputables aux transports, aux conditions de stockage et de manutention,
- D'erreurs de conception, confection, montage et mise en œuvre ne respectant pas les règles de l'art, en particulier sous l'action de vents violents ou de conditions atmosphériques exceptionnelles,
- Des conséquences d'attaques chimiques ou abrasives,
- De nettoyages inadaptés,
- De pollutions atmosphériques ou de projections accidentelles.

### 3) Conditions d'application de la garantie

La garantie prend effet à la date du jour de livraison des textiles au client.

Le droit à garantie ne s'applique que si les vices sont signalés par lettre recommandée avec accusé de réception à **Serge Ferrari** dans un délai maximum de 30 jours calendaires après leur apparition ; la facture des marchandises doit par ailleurs avoir été intégralement réglée.

La présente garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre et ceux qui résultent des opérations de démontage, remontage, transport. En outre, aucun dédommagement n'est prévu au titre de cette garantie.

Dans le cadre des garanties du **paragraphe 1**, et sous réserve des exclusions du paragraphe 2, sera pris en charge le métrage de textile nécessaire au remplacement suivant un coefficient de vétusté tel que décrit ci-après.

	Garantie 5 ans (% de vétusté appliqué)
1 <sup>ère</sup> année	100
2 <sup>ème</sup> année	80
3 <sup>ème</sup> année	60
4 <sup>ème</sup> année	40
5 <sup>ème</sup> année	20

Valide à partir du 1<sup>er</sup> juin 2012

